

**Communauté de Communes Granville Terre et Mer**

## **Commune de Saint-Jean-des-Champs : organisation d'une concertation préalable au projet d'implantation de l'entreprise SPHERE**

Par délibération en date du 24 juin 2021, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer a prescrit une concertation préalable à toute procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du document d'urbanisme de Saint-Jean-des-Champs.

En effet, afin de permettre l'implantation de l'entreprise SPHERE sur Saint-Jean-des-Champs, il conviendrait de faire évoluer le plan local d'urbanisme de la commune. Avant d'engager une éventuelle procédure d'évolution du document, la Communauté de Communes a souhaité ouvrir une concertation publique permettant de débattre sur l'opportunité du projet, son impact sur l'environnement ainsi que les enjeux socio-économiques qui s'y attachent.

Le public pourra trouver du lundi 23 août au mardi 21 septembre 2021, le dossier de présentation du projet d'extension, ainsi qu'un registre tenu à disposition du public, qui pourra y consigner ses observations :

- En mairie de Saint-Jean-des-Champs (1 Place de la Mairie, 50320 SAINT-JEAN-DES-CHAMPS)
- Au pôle de proximité de la communauté de communes (14 rue de la gare, 50290 BRÉHAL)

Les personnes intéressées pourront également adresser un courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer (197 Avenue des Vendéens, BP 231, 50402 Granville Cedex) ou un mail à l'adresse [accueil@granville-terre-mer.fr](mailto:accueil@granville-terre-mer.fr) en mentionnant l'objet suivant « Projet d'implantation de l'entreprise SPHERE à Saint-Jean-des-Champs ».

Une réunion publique sera organisée le mercredi 8 septembre à 18h à la salle polyvalente de Saint-Jean-des-Champs (18 rue Jean de la Fontaine, 50320 SAINT-JEAN-DES-CHAMPS).

Le Président,  
Stéphane SORRE